

Pandémie de Covid-19, Algérie¹

Situation épidémiologique du 30 juillet 2021

Ce bulletin a été élaboré à partir des données du MSPRH, et provenant des différents établissements hospitaliers prenant en charge les malades COVID-19.

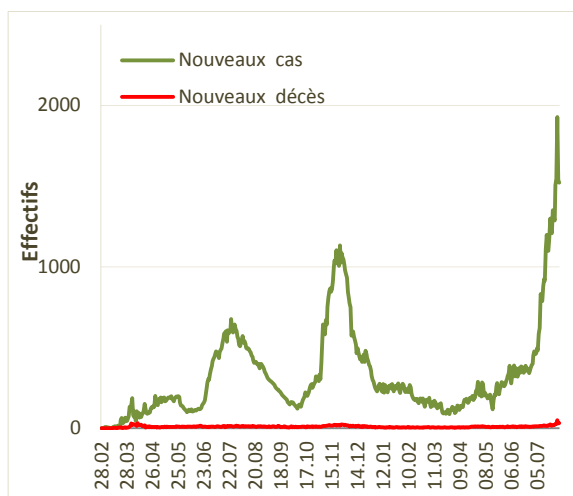
Ce numéro est consacré à l'évolution de la situation épidémiologique en matière de Covid-19. Il comprend une évolution globale de la situation en termes de morbidité et de mortalité et une distribution spatiale des cas, des données d'hospitalisation, ainsi que les tableaux récapitulatifs des journées du 27, 28, 29 et du 30 juillet. Les données présentées, ici, reflètent les tendances du nombre des malades pour lesquels une confirmation biologique ou radiologique a été obtenue.

Dates clés

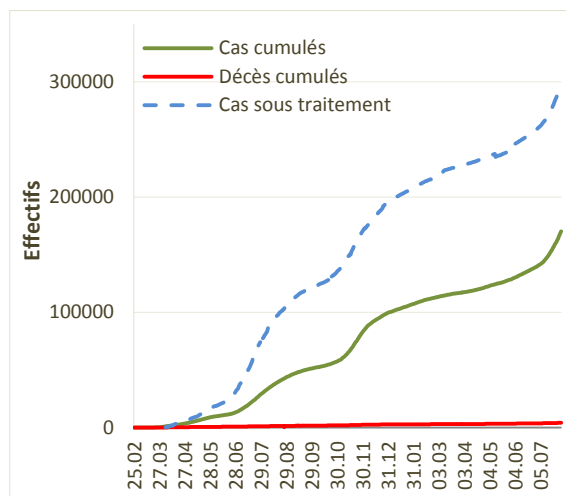
- 1^{er} cas confirmé de COVID-19
- 1^{er} décès dû au COVID-19
- 1^{er} foyer
- Date du rapport
- Date des données publiées par le MSPRH
- 25 février 2020 (Ouargla)
- 12 mars 2020 (Blida)
- 1^{er} mars (Blida : 1^{ers} cas)
- 31 juillet 2021
- 30 juillet 2021

Chiffres clés

	Algérie	Maghreb ¹	Egypte ¹	Monde ¹
• Cas cumulés	170 189	1 646 871	284 215	197 365 936
• Décès cumulés	4 219	37 521	16 518	4 208 547
• Nouveaux cas	1 521	17 431	45	739 580
• Nouveaux décès	30	277	4	9 608



Graph 1 : Evolution des nouveaux cas et des nouveaux décès au 30 juillet



Graph 2 : Evolution des cas et décès cumulés, et des patients sous traitement

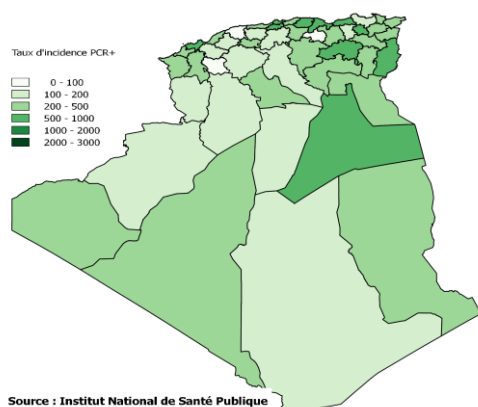
Actualités Covid-19

- Dix-huit mois après le début de la pandémie de Covid-19, alors que les variantes de Covid-19 se propagent et que la pandémie persiste dans le monde entier, de nombreuses questions se posent sur le port du masque. Quand dois-je porter un masque ? Où dois-je porter un masque ? Le port du masque est-il toujours nécessaire si je suis vacciné ? En bref, pour protéger les personnes les plus vulnérables et pour mettre fin à cette pandémie pour tous, le port du masque reste important maintenant plus que jamais. Les masques sont un élément essentiel de notre panoplie de lutte contre la Covid-19 lorsqu'ils sont portés sur la bouche et le nez. Les masques réduisent la transmission en bloquant le jet de gouttelettes provenant de la parole, des éternuements, de la toux, du chant ou des cris ²(cf. suite page 9)

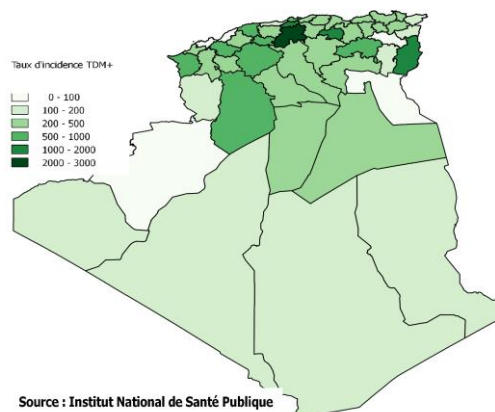
¹ Données provenant de The Johns Hopkins University - site web : coronavirus.politologue.com.

² D'après : « Why Masking still Matters – Pandemic Action Network – July 2021.

Répartition spatiale des cas confirmés et probables



Source : Institut National de Santé Publique



Source : Institut National de Santé Publique

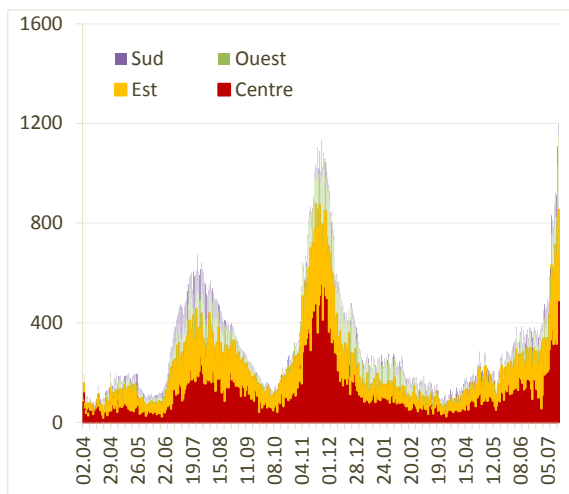
Carte 1 : Répartition des taux d'incidence PCR+ par wilaya au 30 juillet

Carte 2 : Répartition des taux d'incidence TDM+ par wilaya au 30 juillet

Au 30 juillet, l'Algérie totalise 170 189 cas cumulés PCR+ et 209 720 cas cumulés TDM+, soit des taux d'incidence respectifs de 399,50 et de 492,30 cas pour 100 000 habitants.

Neuf wilayas enregistrent un taux supérieur à 500 cas confirmés pour 100 000 habitants ; ce sont principalement des wilayas du Centre et de l'Est du pays à l'exception d'Oran qui observe le taux le plus élevé avec 883,76 cas pour 100 000 habitants. Les autres wilayas sont Blida (817,65), Alger (805,42), Constantine (617,42), Jijel (596,29), Tizi Ouzou (586,52), Batna (582,03), Bejaïa (578,59), Tébessa (530,63) et Ouargla (527,45 cas pour 100 000 habitants).

En termes de cas probables, cinq wilayas dépassent le seuil des 800 cas pour 100 000 habitants, et sont principalement de la région Centre. Ce sont Médéa (2 594,76), Tébessa (1 904,67), Bordj Bou Arreridj (1 145,20), Blida (1 095,24) et Chlef (939,14). A noter que Blida et Tébessa enregistrent des incidences élevées aussi bien pour les cas confirmés que pour les cas probables.



Graph 3 : Evolution quotidienne des nouveaux cas PCR+ par région sanitaire

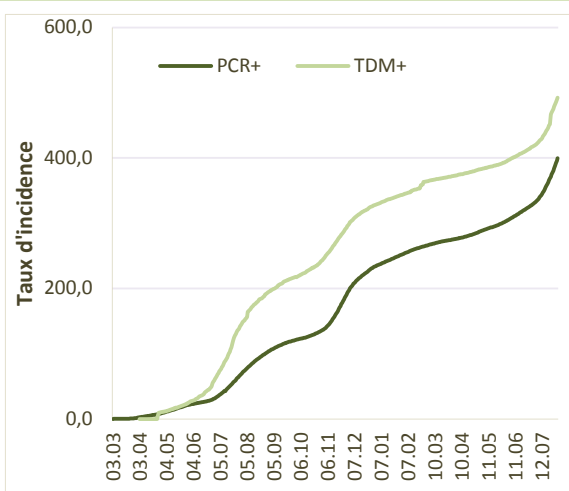
- Au cours de la semaine du 24 au 30 juillet, l'Algérie déclare en moyenne 1 518,0 nouveaux cas confirmés par jour versus 1 208,6 la semaine précédente, soit un accroissement de 25,6 %.
- Toutes les régions sanitaires présentent une courbe ascendante ; au cours de la dernière semaine, la région Centre a notifié un nombre quotidien moyen de 560,9 versus 496,1 la semaine du 17 au 23 juillet. Les autres régions ont déclaré également un nombre élevé avec 524,7 versus 381,9 pour l'Est, 318,9 versus 239,7 pour l'Ouest et 113,6 versus 90,9 pour le Sud.
- Les taux d'accroissement estimés entre ces deux dernières semaines sont par ordre décroissant de 37,4 % - 33,0 % - 25,0 % et de 13,0 % respectivement à l'Est, à l'Ouest, au Sud et au Centre.

Tableau I : Répartition des cas confirmés et des décès par région sanitaire au 30 juillet

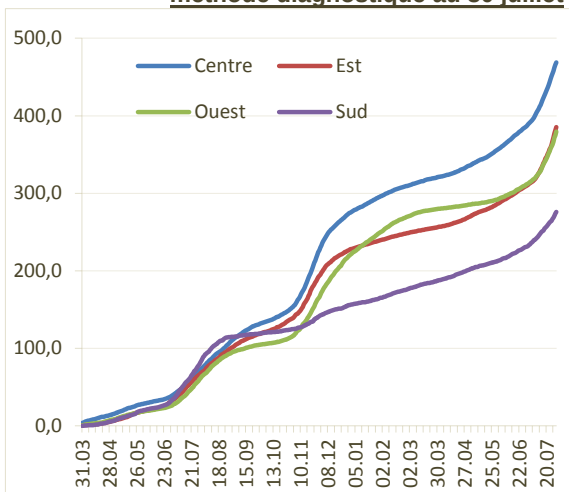
Région	Cas confirmés cumulés	Nouveaux cas	Taux d'incidence ¹	Décès cumulés	Nouveaux décès	Taux de mortalité ¹	Taux de létalité (%)
Centre	71 834	460	468,75	1 896	5	12,37	2,64
Est	49 398	512	385,32	1 467	19	11,44	2,97
Ouest	33 154	429	379,71	383	4	4,39	1,16
Sud	15 803	120	276,08	473	2	8,26	2,99
Total	170 189	1 521	399,50	4 219	30	9,90	2,48

1 : exprimé pour 100.000 habitants

Morbidité

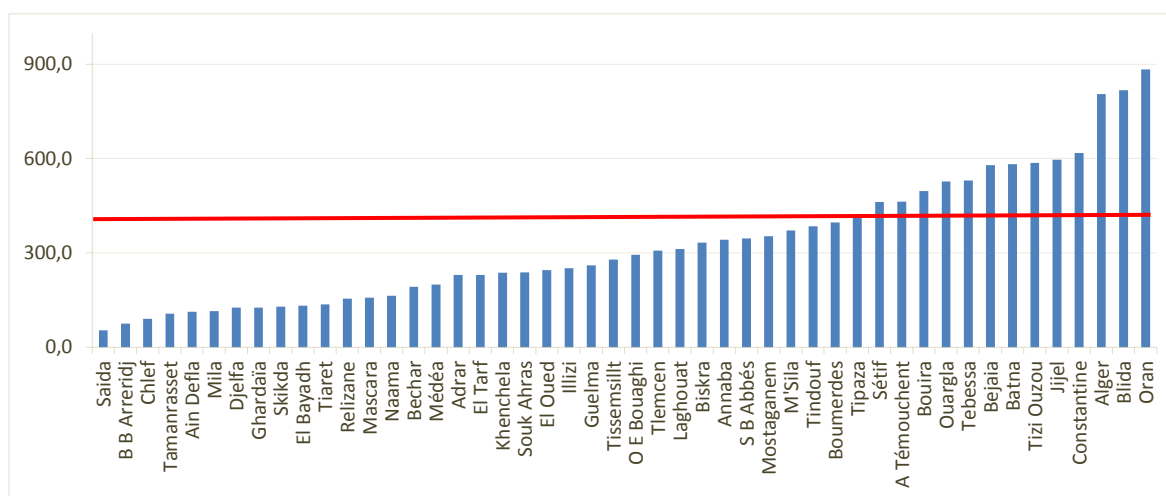


Graph 4 : Evolution du taux d'incidence par méthode diagnostique au 30 juillet



Graph 5 : Evolution du taux d'incidence par région sanitaire au 30 juillet

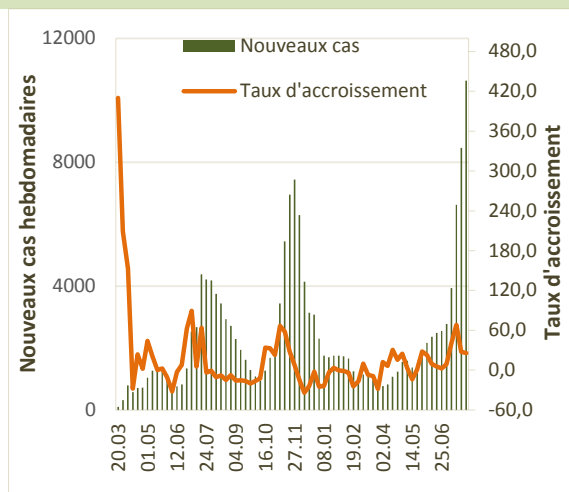
- Au 30 juillet, 170 189 cas confirmés sont enregistrés, soit un taux d'incidence de 399,50 cas pour 100 000 habitants versus 374,56 au 23 juillet. Pour les cas probables, on totalise 209 720 cas avec une incidence de 492,30 versus 469,36 aux mêmes dates précitées.
- On constate que les taux d'accroissement sont toujours élevés et en progression pour les cas confirmés ; entre le 23 et le 30 juillet, ces taux sont de 6,7 % pour les cas confirmés et de 4,9 % pour les cas probables versus 5,6 % & 6,9 % entre le 16 et le 23 juillet.
- L'écart entre les deux courbes d'incidence a légèrement diminué ; au 30 juillet, il est de 92,80 points versus 94,80 points au 23 juillet.
- Au 30 juillet, la région Centre totalise 71 834 cas, soit un taux d'incidence de 468,75 cas pour 100 000 habitants versus 443,13 au 23 juillet, soit un accroissement de 5,8 %.
- La région Est enregistre le taux d'accroissement le plus élevé avec 8,0 % ; le taux d'incidence passe de 356,67 au 23 à 385,32 cas pour 100 000 habitants au 30 juillet. A cette date, 49 398 cas cumulés sont déclarés.
- A l'ouest, l'incidence est de 379,71 au 30 juillet versus 357,75 cas pour 100 000 habitants au 23 du même mois avec une augmentation de 7,2 %. Le nombre de cas cumulés est de 33 154 cas au 30 juillet.
- Le Sud observe le taux d'accroissement le plus bas avec 5,3 % et des taux d'incidence de 263,46 au 23 juillet et de 276,08 au 30 juillet.



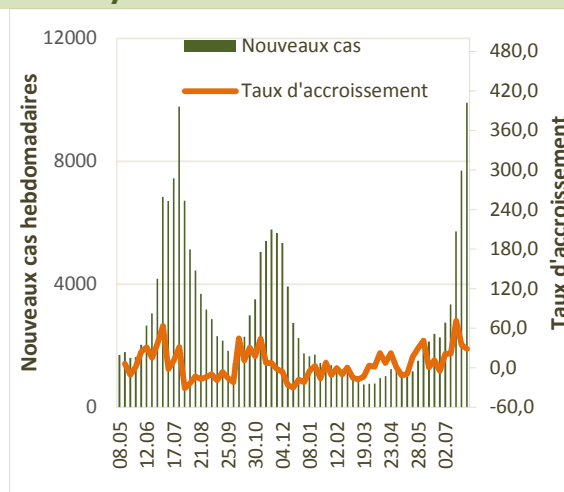
Graph 6 : Répartition du taux d'incidence par wilaya au 30 juillet

- Le graphe ci-dessus visualise les taux d'incidence des cas confirmés par wilaya.
- Au 30 juillet, le taux d'incidence à l'échelle nationale est de 399,50 cas pour 100 000 habitants et les valeurs des quartiles sont estimées à 156,63 – 286,61 et à 462,42 cas pour 100 000 habitants.
- Entre le 23 et le 30 juillet, la morbidité a progressé dans toutes les wilayas du pays à l'exception de deux wilayas, Tamanrasset et Illizi qui n'ont enregistré aucun nouveau cas depuis plusieurs semaines ; leurs taux d'incidence sont respectivement de 106,80 et de 251,67 cas pour 100 000 habitants.
- Du 23 au 30 juillet, on constate que trente-et-une wilayas enregistrent un écart entre les taux d'incidence supérieur à 10 points dont 22 ont un écart supérieur à 20 points ; ce sont Laghouat (21,09 points ; de 291,66 à 294,36 cas pour 100 000 habitants), Oum El Bouaghi (26,42 pts ; de 267,94 à 294,36), Batna (74,85 pts ; de 507,18 à 582,03), Bejaïa (26,94 ; de 551,66 à 578,59), Blida (20,63 pts ; de 797,02 à 817,65), Bouira (40,65 pts ; de 455,83 à 496,47), Tébessa (61,03 points ; de 469,60 à 530,63), Tizi Ouzou (30,99 pts ; de 555,54 à 586,52), Alger (57,84 pts ; de 747,58 à 805,42), Jijel (22,00 pts ; de 574,29 à 596,29), Sétif (26,17 pts. de 436,18 à 462,36), Sidi Bel Abbes (37,65 pts ; de 307,81 à 345,45), Guelma (20,04 ; de 240,12 à 260,16), Constantine (55,59 pts ; de 561,83 à 617,42), Mostaganem (34,78 pts ; de 318,14 à 352,91), Ouargla (31,25 pts ; de 496,20 à 527,45), Oran (49,96 pts ; de 833,80 à 883,76), El Bayadh (31,13 pts ; de 100,65 à 131,78), Boumerdes (25,02 pts ; de 372,18 à 397,20), Tipaza (23,46 pts ; de 396,71 à 420,18), Aïn Temouchent (35,83 pts ; de 426,77 à 462,59) et Relizane (21,36 pts ; de 132,74 à 154,09).
- Les wilayas qui ont présenté un écart faible entre les deux taux d'incidence (inférieur ou égal à 1,0 point) sont au nombre de deux, Djelfa (0,13 point ; de 125,57 à 125,69 cas pour 100 000 habitants) et Aïn Defla (0,21 pt ; de 112,36 à 112,57).

Nouveaux cas PCR+ /TDM+



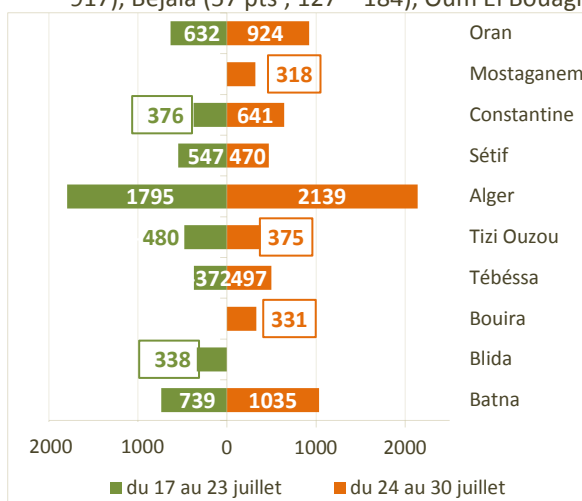
Graph 7 : Evolution hebdomadaire du nombre de nouveaux cas PCR+ au 30 juillet



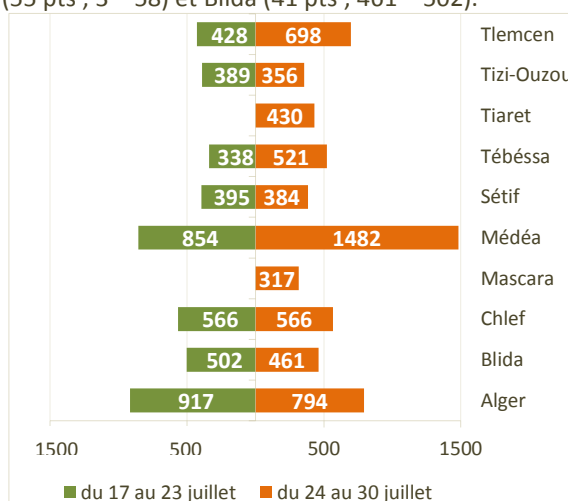
Graph 8 : Evolution hebdomadaire du nombre de nouveaux cas TDM+ au 30 juillet

- Les graphes ci-dessus visualisent l'évolution hebdomadaire des nouveaux cas ainsi que leurs taux d'accroissement, d'un côté les cas confirmés (PCR+) et de l'autre les cas probables (TDM+) jusqu'au 30 juillet 2021.
- L'Algérie continue à enregistrer une hausse des nouveaux cas PCR+ ou TDM+, et ce depuis la mi-avril.
- Pour les cas confirmés, on enregistre 10 626, 8 460 et 6 620 nouveaux cas respectivement durant les semaines du 24 au 30 juillet, du 17 au 23 juillet et du 10 au 16 juillet, ce qui fait un gain de 2 166 et de 1 840 points entre les semaines. Les taux d'accroissement respectifs sont de 25,6 % et de 27,8 %, on assiste ainsi à un léger ralentissement des déclarations des nouveaux cas PCR+.
- A l'échelle nationale, le gain moyen des déclarations hebdomadaires durant la dernière semaine allant du 24 au 30 juillet par rapport à la semaine d'avant est de 45,13 points, les valeurs extrêmes sont enregistrées à Tizi Ouzou qui a enregistré une baisse des déclarations estimée à 105 avec 375 cas déclarés entre le 24 et le 30 et 480 cas entre le 17 et le 23 juillet, et Alger qui enregistre un gain de 344 points (2 139 – 1 795).

- Les wilayas qui notifient un différentiel supérieur à 100 cas durant la semaine du 24 au 30 juillet par rapport à la semaine du 17 au 23 juillet sont au nombre de sept ; ce sont par ordre décroissant : Alger (344 points ; 2 139 – 1 795), Batna (296 pts ; 1035 – 739), Ouargla (292 pts ; 924 – 632), Constantine (265 pts ; 641 – 376), Mostaganem (162 pts ; 318 – 156), Bouira (142 pts ; 331 – 189) et Tébessa (125 pts ; 497 – 372).
- Les wilayas qui notifient une baisse supérieure à 50 cas par semaine, durant les deux semaines d'études, sont au nombre de quatre, ce sont : Tizi Ouzou (105 pts ; 375 – 480), Tlemcen (81 pts ; 148 – 229), Sétif (77 pts ; 470 – 547) et Blida (56 pts ; 282 – 338).
- Pour les cas probables, on notifie 9 898, 7 696 et 5 720 nouveaux cas durant les semaines du 24 au 30 juillet, du 17 au 23 juillet et du 10 au 16 juillet, les taux d'accroissement sont de 34,5 % et de 28,6 %.
- Le gain moyen à l'échelle nationale est de 45,87 points, les valeurs extrêmes sont enregistrées à Alger avec une diminution maximale de 123 cas (794 nouveaux cas enregistrés durant la semaine du 24 au 30 et 917 nouveaux cas du 17 au 23 juillet) et Médéa avec 628 cas supplémentaires, le plus fort gain observé au cours des sept derniers jours (1 482 – 854).
- Sept wilayas enregistrent un différentiel supérieur à 100 points ; ce sont par ordre décroissant : Médéa (628 pts ; 1 482 – 854), Tlemcen (270 pts ; 698 – 428), Tébessa (183 pts ; 521 – 338), Tiaret (173 pts ; 430 – 257) Mascara (144 pts ; 317 – 173), Batna (129 pts ; 275 – 146) et Ain Témouchent (119 pts ; 271 – 152).
- Quatre wilaya ont présenté un recul des déclarations supérieur à 50 points, ce sont : Alger (123 pts ; 794 – 917), Bejaia (57 pts ; 127 – 184), Oum El Bouaghi (55 pts ; 3 – 58) et Blida (41 pts ; 461 – 502).



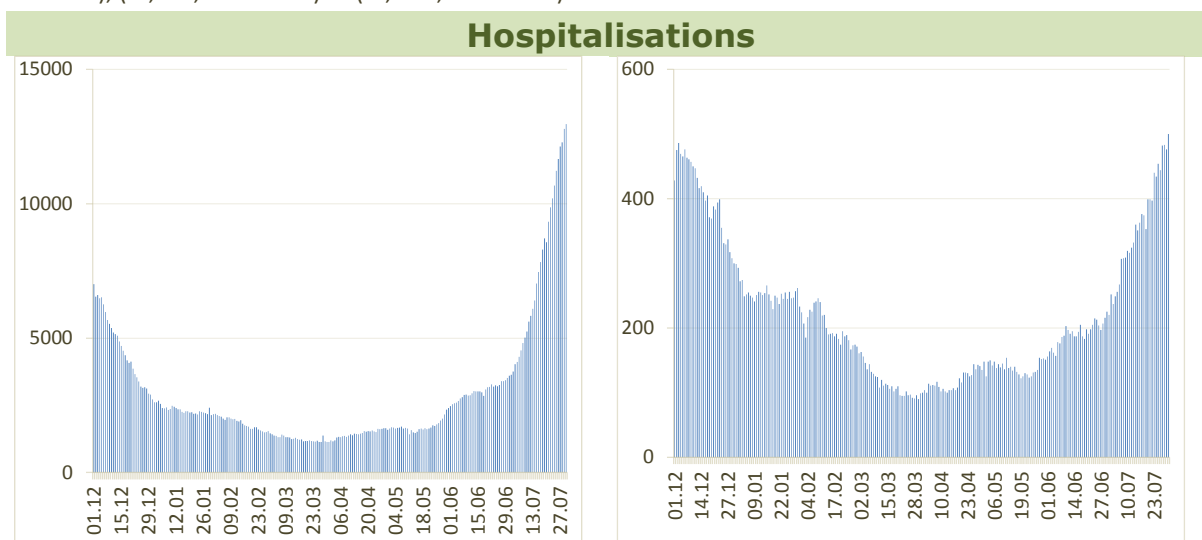
Graph 9 : Wilayas dépassant le seuil hebdomadaire de 300 nouveaux cas PCR+



Graph 10 : Wilayas dépassant le seuil hebdomadaire de 300 nouveaux cas TDM+

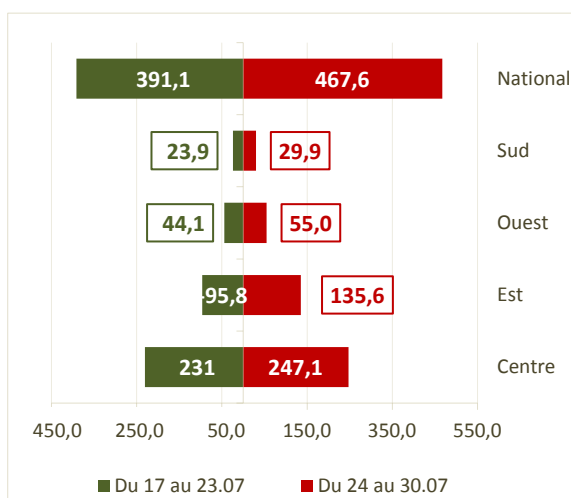
- Les deux graphes ci-dessus reprennent les wilayas pour lesquelles le nombre hebdomadaire de nouveaux cas au cours des deux dernières semaines, a dépassé le seuil des 300 cas et ce, aussi bien pour les cas confirmés (PCR+) que pour les cas probables (TDM+).
- Pour les cas PCR+, dix wilayas ont dépassé le seuil des 300 nouveaux cas par semaine, et ce pendant la semaine du 24 au 30 juillet et/ou du 17 au 23 juillet. Ce sont : Batna, Blida, Bouira, Tébessa, Tizi Ouzou, Alger, Sétif, Constantine, Mostaganem et Oran. Les trois wilayas qui ont enregistré les taux d'accroissement les plus élevés sont : Mostaganem avec +103,8% et 318 nouveaux cas durant la semaine du 24 au 30 juillet et 156 du 17 au 23 juillet, Bouira (+75,1 % ; 331 – 189) et Constantine (+70,5 % ; 641 – 376). Les trois wilayas qui ont enregistré les reculs les plus élevés sont : Tizi Ouzou (-21,9 % ; 375 – 480), Blida (-16,6 % ; 282 – 338) et Sétif (-14,1 % ; 470 – 547).
- Pour les cas TDM+, dix wilayas également ont dépassé le seuil des 300 nouveaux cas par semaine, ce sont : Alger, Blida, Chlef, Mascara, Médéa, Sétif, Tébessa, Tiaret, Tizi Ouzou et Tlemcen.
- Mascara, Médéa et Tiaret ont enregistré les hausses les plus élevées, avec pour Mascara, un taux d'accroissement de +83,2% et 317 nouveaux cas déclarés du 24 au 30 juillet et 173 cas du 17 au 23 juillet, pour Médéa (+73,5 % ; 1482 – 854) et pour Tiaret (+67,3 % ; 430 – 257). Les trois wilayas qui déclarent

les taux d'accroissement les plus bas sont : Alger, Tizi Ouzou et Blida avec respectivement (-13,4% ; 794 – 917), (-8,5 % ; 356 – 389) et (-8,2 % ; 461 – 502).

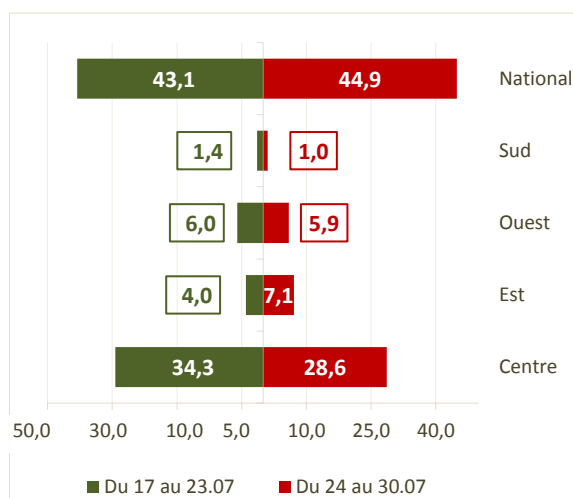


Graph 11 : Evolution quotidienne du nombre d'hospitalisations et de patients en réanimation entre le 01 décembre et le 30 juillet

- Le graphe ci-dessus visualise l'évolution du nombre de patients hospitalisés en structures de santé et celle du nombre de patients en réanimation depuis le 01 décembre 2020 jusqu'au 30 juillet 2021.
- Entre la fin du mois de juin et la dernière semaine de juillet, la moyenne des hospitalisations a été multipliée par un facteur de 3,5. Ainsi cet indicateur est estimé à 3 463,6 – 4 369,7 – 6 236,9 – 8 970,1 et 11 956,6 respectivement entre le 26 juin et le 02 juillet, entre le 03 et le 09, entre le 10 et le 16, entre le 17 et le 23 et, entre le 24 et le 30 juillet. Les taux d'accroissement correspondants entre deux périodes de sept jours sont de +26,2 % - +42,7 % - +43,8 % et de +33,3 % en suivant l'ordre chronologique. Au cours des sept derniers jours, les quatre dixièmes des hospitalisations pour Covid-19 (41,5 %) se partagent entre six wilayas : Alger (moyenne de 1 634,9), Tizi Ouzou (933,6), Sétif (700,7), Blida (680,6), Tlemcen (515,0) et Bejaïa (497,0). Toutes les wilayas, à l'exception de Tindouf, enregistrent une hausse des hospitalisations entre le 24 et le 30 juillet par rapport aux sept jours précédents. Huit wilayas ont vu cet indicateur multiplié par un facteur de plus de 6 entre le 26 juin et le 02 juillet et, entre le 24 et le 30 juillet. Ce sont Tlemcen (multiplié par un facteur de 15,0), Aïn Defla (13,7), Laghouat (8,8), Aïn Temouchent (8,5), Relizane (6,8), Ghardaïa (6,4), Chlef (6,3) et Sidi Bel Abbès (6,1).
- Concernant les patients en réanimation, le nombre moyen de patients en USI a doublé (2,1) entre la première semaine et la dernière semaine citée. Le nombre moyen de patients dans les unités de soins intensifs est de 217,3 – 276,1 – 337,9 – 391,1 et de 467,6 pour les cinq périodes précitées. La hausse entre deux périodes de sept jours est estimée à 27,1 % - 22,4 % - 15,7 % et à 19,6 % en suivant l'ordre chronologique. Entre le 24 et le 30 juillet, plus du quart des patients en USI (28,1 %) sont hospitalisés dans une des structures hospitalières de la wilaya d'Alger alors que les patients hospitalisés hors réanimation représentent 13,1 % du total des hospitalisations en médecine. Les autres wilayas avec un nombre moyen de patients supérieur à 15,0 sont par ordre décroissant Chlef (26,1), Jijel (22,3), Bejaïa (21,3), Bouira (19,6), Sétif (19,3), Constantine (17,4), Tlemcen & Annaba (17,0 chacune) et Ouargla (15,9).



Graph 12 : Nombre moyen de patients en réanimation par région sanitaire



Graph 13 : Nombre moyen de patients intubés par région sanitaire

- Les graphes ci-dessus visualisent le nombre moyen de patients en réanimation et de patients intubés selon les régions sanitaires au cours des deux dernières semaines.
- A l'échelle nationale, en moyenne, 467,6 patients par jour sont hospitalisés en réanimation entre le 24 et le 30 juillet versus 391,1 entre le 17 et le 23, soit un accroissement de 19,6 %. Concernant le nombre quotidien moyen de patients intubés, il est de 44,9 entre le 24 et le 30 versus 43,1 entre le 17 et le 23 juillet, soit une augmentation de 4,2 %.
- La région Centre totalise le plus grand nombre aussi bien de patients hospitalisés en réanimation (52,8 %) que de patients intubés (63,4 %) au cours des sept derniers jours ; on enregistre au cours de la dernière semaine en moyenne 247,1 patients en USI & 28,6 patients intubés par jour versus 231,0 & 34,3 entre le 17 et le 23 juillet. Les taux d'accroissement sont respectivement de +7,0 % et de -16,6 %.
- A l'Est, on note une augmentation aussi bien du nombre de patients en USI que de patients intubés ; ainsi, le nombre quotidien moyen est passé de 95,8 entre le 17 et le 23 à 135,6 entre le 24 et le 30 juillet pour les hospitalisations en réanimation et, de 4,0 à 7,1 pour les patients intubés. Les taux d'accroissement sont, dans le même ordre, de +41,5 % et de +77,5 %.
- La région Ouest observe une hausse du nombre de patients en USI et une stabilité du nombre de patients intubés. Entre le 24 et le 30 juillet, le nombre quotidien moyen est de 55,0 patients en USI & 5,9 patients intubés versus 44,1 & 6,0 entre le 17 et le 23 du même mois, soit des taux d'accroissement respectifs de +24,87 % et de -1,7 %.
- Le Sud suit la même tendance que le Centre, c.à.d. une hausse des patients en USI et une baisse des patients sous respirateur. Les moyennes sont de 29,9 & 1,0 au cours des sept derniers jours versus 23,9 & 1,4 entre le 17 et le 23 juillet. Les accroissements sont de +25,1 % et de -28,6 % respectivement pour les patients en soins intensifs et pour les patients intubés. Au cours des sept derniers jours, un patient est sous respirateur entre le 24 et le 29 juillet dans la wilaya de Biskra et un entre le 27 et le 28 juillet à Ouargla. La région Sud dispose de peu de lits de réanimation.

En conclusion, la circulation du Sars-Cov2 s'est intensifiée avec tous les indicateurs à la hausse. Dix wilayas ont déclaré plus de 300 nouveaux cas hebdomadaires aussi bien pour les cas confirmés que les cas probables et sont situées pour l'extrême majorité dans les régions Centre et Est. Le nombre d'hospitalisation pour Covid-19 a triplé entre la dernière semaine de juin et les sept derniers jours alors que celui du nombre de patients en USI a doublé.

Mesures de lutte

Actions clés menées depuis le début de la pandémie

- Un téléphone vert 3030 dédié aux informations et préoccupations des citoyens sur le coronavirus SARS-Cov2 a été mis en place par les autorités sanitaires.
- Le 22 mars, le ministre algérien de la santé annonce que « L'Algérie est entrée en phase 3 de l'épidémie du coronavirus ».
- Le port du masque devient obligatoire dans les espaces publics à partir du dimanche 23 mai sous peine



de sanction.

- Le 28 juin, le président a annoncé que toutes les frontières du pays seront fermées jusqu'à la fin de la pandémie.
- Le 25 février 2021, cela fait une année jour pour jour que l'Algérie enregistrait son premier cas d'infection Covid-19.
- Le 09 juillet 2021, le ministre de la Santé de la Population et de la Réforme hospitalière a appelé l'ensemble des directeurs locaux de la santé à augmenter la cadence de vaccination des citoyens en vue d'atteindre l'objectif tracé par les pouvoirs publics, à savoir un taux de 70 %.

Dernières actions

- Le 11 juillet 2021, Le Gouvernement a décidé de proroger de 21 jours le confinement partiel à domicile de minuit jusqu'au lendemain à 4h00 du matin dans 14 wilayas du pays à compter du lundi 12 juillet, et de renforcer le contrôle concernant le respect des protocoles sanitaires liées à la pandémie du Coronavirus (Covid-19). La mesure de confinement partiel est applicable dans les quatorze (14) wilayas suivantes : Laghouat, Batna, Bejaia, Blida, Tébessa, Tizi-Ouzou, Alger, Sétif, Sidi Bel Abbès, Constantine, M'Sila, Ouargla, Oran et Boumerdes. En plus de la mesure de confinement partiel, Il doit être renforcé la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements", note la même source.
- Le 13 juillet 2021, Le ministère de l'Industrie pharmaceutique a annoncé la mise en place d'un comité de veille et de suivi de la disponibilité de l'oxygène médical et l'approvisionnement des établissements hospitaliers, en coordination avec les secteurs concernés.
- Le 19 juillet, le gouvernement a décidé de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile pour passer de 23h à 4h le lendemain dans 24 wilayas pour une durée de 10 jours, à compter 20 juillet. Ces wilayas sont : Adrar, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Béchar, Blida, Bouira, Tébessa, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Sidi Bel Abbès, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Ouargla, Oran, Boumerdes, Tindouf, Tissemsilt, Tipaza et Ain Temouchent.
- Le 25 juillet 2021, Trente-cinq (35) wilayas sont concernées à compter du 26 juillet par la mesure de confinement partiel à domicile de 20h00 à 6h00 et ce, pendant 10 jours, au regard de la recrudescence des cas de coronavirus (Covid-19) ces derniers jours à travers le pays, indique un communiqué des Services du Premier ministre. Les wilayas concernées sont : Adrar, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Béchar, Blida, Bouira, Tébessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Sidi Bel Abbès, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Ouargla, Oran, El Bayadh, Boumerdes, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza, Naâma, Ain Temouchent, Relizane et Ouled Djellal. Les autres mesures comprennent : la suspension de l'activité de transport urbain et ferroviaire des voyageurs durant les week-ends dans toutes les wilayas concernées par le confinement partiel à domicile ; la fermeture, dans les wilayas concernées par le confinement partiel à domicile, des activités qui se caractérisent par une forte concentration de la population et qui présentent un risque évident de contamination (les marchés de ventes des véhicules d'occasion, les salles omnisports et les salles de sport, les maisons de jeunes, les centres culturels) ; la limitation à la vente à emporter uniquement des activités des cafés, restaurations, fast-food et espaces de vente de glace ; la fermeture des espaces récréatifs de loisirs et de détente, des lieux de plaisance et les plages au niveau des wilayas concernées par la mesure de confinement partiel à domicile ; la prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements ; le retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.
- Le 28 juillet 2021, les mesures de confinement des voyageurs à leur arrivée en Algérie ont été levées. "les voyageurs seront soumis aux tests antigéniques à leur arrivée à l'aéroport". Ce dispositif sera applicable dès le 29 juillet.



Actualités Covid-19

- Les messages clés :
 - Les vaccins sont essentiels, mais ils ne confèrent pas une immunité à 100 % ; ce qui signifie que les masques restent une intervention cruciale pour protéger les personnes non vaccinées et même les personnes vaccinées contre le risque de contracter et de propager la Covid-19. Et, bien qu'un vaccin contre la Covid-19 prévienne des formes graves de la maladie et de la mort, la mesure dans laquelle il empêche les personnes d'être infectées et de transmettre le virus aux autres n'est pas encore connue.
 - Le port systématique d'un masque est particulièrement important pour réduire la propagation du virus chez les personnes qui ne présentent pas encore de symptômes.
 - La combinaison de plusieurs actions donne souvent un résultat bien supérieur à la somme de leurs parties respectives. C'est le cas des vaccins, du port du masque, du lavage des mains, de l'aération des lieux et d'autres interventions. Toutes ces mesures contribuent à réduire la propagation et la gravité de la pandémie, ensemble elles peuvent en réalité l'arrêter.
 - Les masques contribuent à réduire la transmission, ce qui est essentiel pour réduire le risque de survenue de nouveaux variants. Plus nous permettons au virus de se propager, plus il a la possibilité de muter.
 - Pour être efficace, le port du masque doit être généralisé et cohérent dans le temps et dans toutes les régions du monde. Les maladies infectieuses comme la Covid-19 ne s'arrêtent pas aux frontières.
 - Le port du masque facial ne doit pas être perçu comme une mesure temporaire mais devenir une nouvelle norme sociale. Le port d'un masque doit rester la norme à long terme pour toute personne présentant des symptômes afin de protéger contre la propagation de la grippe saisonnière et contribuer à prévenir les futures pandémies.
 - Pour faire comprendre au plus grand nombre la nécessité du port du masque, des messages cohérents et clairs sur l'importance du port du masque sont essentiels à l'adhésion du public à cette pratique. C'est également la clé de la confiance du grand public dans les orientations et les mesures de santé publique, y compris les vaccins.
- Recommandations
- Les gouvernements devraient :
 - Rendre le port du masque obligatoire dans les espaces publics intérieurs ou bondés.
 - Faire du port du masque un choix positif. Communiquer de manière cohérente et répétée au public les comportements qui sauveront des vies. La vaccination, le lavage des mains, la distance physique, l'aération des bâtiments et des pièces, et le port du masque peuvent sauver des vies. Saluez ces interventions qui sauvent des vies plutôt que de les considérer comme un fardeau.
 - Assurer un approvisionnement suffisant en masques médicaux et chirurgicaux pour les professionnels de santé, y compris ceux des pays à revenu faible ou intermédiaire (PRFM).
 - Assurer une cohérence nationale dans les directives sur le port des masques plutôt que de renvoyer la responsabilité aux niveaux local et régional, ce qui entraîne une confusion et peut contribuer à la méfiance.
- Les entreprises devraient :
 - Exiger et faire respecter le port de masques. Envoyer un message clair indiquant que les personnes qui ne respectent pas les règles ne seront pas autorisées à pénétrer dans les locaux.
 - Les responsables de la santé publique doivent fournir aux entreprises des ressources sanitaires cohérentes et facilement accessibles pour répondre aux questions des clients.
 - La coordination est essentielle pour faire respecter la réglementation sur le port du masque et sera plus efficace si elle s'appuie sur une politique locale et nationale.
- Les individus devraient :
 - Porter un masque en public. Mon masque vous protège, et votre masque me protège.
 - Se faire vacciner, pratiquer le lavage des mains et la distanciation sociale en même temps que le port

du masque et aérer les pièces et les bâtiments.

- Continuer comme cela. Le port durable du masque en public par une majorité de la population sauvera des vies, ralentira la propagation du Covid-19 et aidera à prévenir de futures pandémies.
- Encourager positivement les membres de leur famille, leurs voisins et leurs concitoyens à faire de même.
- Bien que les vaccins permettent de réduire rapidement les taux d'infection, et les maladies graves et les décès, ils ne sont pas encore suffisants pour vaincre totalement la Covid-19. Même les personnes doublement vaccinées peuvent contracter la Covid-19 – et même s'il est peu probable qu'elles en meurent ou qu'elles soient hospitalisées, elles peuvent tomber malades. Ce qui est important, c'est que les personnes vaccinées peuvent aussi être porteuses du virus de la Covid-19, souvent en étant asymptomatiques, continuant ainsi à propager la maladie et causant un préjudice potentiel à d'autres personnes. C'est pourquoi le port du masque reste toujours aussi important, aujourd'hui plus que jamais. Les masques restent encore l'un des meilleurs outils dont nous disposons contre notre ennemi commun, la Covid-19.
- Comment le port de masques peut-il ralentir la propagation de la Covid-19 ?
- Il est clairement établi que les masques réduisent le nombre de décès dus à la Covid-19. Un masque constitue à la fois une barrière physique contre les germes externes et une protection contre le virus et l'empêche d'exhaler des gouttelettes infectieuses dans l'atmosphère et sur les surfaces, réduisant ainsi la quantité de virus en circulation qui peut infecter d'autres personnes. En particulier, le port du masque est une mesure de protection importante contre la contagion par des personnes infectées et qui ne présentent pas encore de symptômes ou qui n'en auront pas, et qui ne savent donc pas qu'elles peuvent propager la maladie.
- Les données suggèrent que les personnes sont les plus contagieuses deux jours avant qu'elles ne développent des symptômes et au début de leur maladie. Un nombre croissant d'études a montré que les politiques de port de masque obligatoire étaient associées à une réduction du nombre ou du taux d'infections et de décès.
- L'OMS continue de recommander le port du masque même pour les personnes entièrement vaccinées, en particulier compte tenu de l'émergence de variants hautement transmissibles telles que le variant Delta.
- La levée de l'obligation de porter un masque à ce stade de la pandémie, alors que la transmission communautaire est encore élevée, laissera les personnes cliniquement vulnérables et celles qui n'ont pas encore été vaccinées.
- Le maintien des mesures qui contribuent à réduire la transmission, comme le port du masque, est également essentiel pour stopper l'émergence de nouveaux variants. Plus nous permettons au virus de se propager, plus il a la possibilité de se transformer. Plus le virus est transmis, plus le risque de mutations est élevé et plus le risque que les vaccins dont nous disposons deviennent inefficaces est grand.
- Le port d'un masque devrait devenir la nouvelle norme – pour sauver des vies, pour contribuer à ralentir la propagation de la Covid-19 et de ses variantes nuisibles et aider à prévenir de futures pandémies. Ce point est d'autant plus pertinent que nous attendons la saison de la grippe. La grippe a pratiquement disparu en 2020 grâce au port de masques, à l'interdiction de voyager, au lavage des mains et à l'éloignement physique. Avec la levée de l'obligation de port du masque, les responsables de la santé publique s'inquiètent de plus en plus d'une double charge de la grippe et de la Covid-19 cet hiver.
- Le port du masque présente très peu d'inconvénients. Par rapport à d'autres mesures de lutte contre la Covid-19, telles que la fermeture des écoles et l'auto-isolement, qui ont des répercussions sociales et économiques considérables, les masques présentent clairement plus d'avantages que d'inconvénients. Ils sont peu invasifs, sûrs, peu coûteux et efficaces. Par conséquent, bien qu'il soit logique d'envisager de lever certaines mesures anti-Covid-19 qui ont eu un impact négatif sur la société à mesure que la vaccination progresse, le fait de se couvrir le visage dans les lieux publics bondés devrait être maintenu tant que la transmission communautaire reste élevée.
- Conclusion



Ensemble, la vaccination, l'aération, l'hygiène des mains, la distanciation sociale et le port du masque sont les meilleurs outils dont nous disposons contre la maladie. Aucune intervention n'est suffisante à elle seule pour mettre fin à la pandémie. Le port du masque est devenu de plus en plus important au fur et à mesure que les mesures de confinement sont assouplies et que les gens cherchent à retourner pleinement à la vie publique. En portant un masque dans les lieux publics intérieurs et les endroits bondés, chacun peut contribuer à ralentir la propagation de la COVID-19 et sauver des vies. Mettre fin trop tôt à l'obligation de porter un masque éloignera la lumière au bout du tunnel et coûtera inutilement beaucoup d'argent. Les conseils que chacun devrait recevoir sont simples: continuez à porter un masque lorsque vous êtes en présence d'autres personnes: vous sauverez probablement la vie de l'une d'entre elles.

Dans le monde

Distribution des cas de COVID-19 dans les pays les plus touchés au 30 juillet 2021³

30 juillet	Cas confirmés	Décès	Guérisons	Incidence ⁴
Monde	197 365 936	4 208 547	129 401 283	2 609,95
Etats Unis	34 945 468	613 013		10 681,22
Inde	31 613 993	423 810	30 781 263	2 337,25
Brésil	19 880 273	555 460	17 771 228	9 490,78
Russie	6 161 985	155 180	5 520 398	4 265,00
France	6 020 804	110 806	342 473	8 987,99
Royaume Uni	5 852 692	129 783	16 448	8 802,50
Turquie	5 704 713	51 253	5 449 253	6 929,95
Argentine	4 919 408	105 586	4 557 037	383,00
Colombie	4 776 291	120 432	4 567 701	9 620,18
Espagne	4 447 044	81 486	150 376	9 517,74
Italie	4 343 519	128 047	4 132 510	7 187,53
Iran	3 851 162	90 344	3 348 363	4 708,01
Allemagne	3 774 918	91 663	3 652 400	4 552,05
Indonésie	3 372 374	92 311	2 730 720	1 259,93
Pologne	2 882 786	75 259	2 653 608	7 590,56
Mexique	2 829 443	240 456	2 204 109	2 242,19
Afrique du Sud	2 435 036	71 679	2 207 960	4 214,35
Ukraine	2 331 950	55 521	2 254 803	5 225,95
Pérou	2 108 595	196 214	2 075 361	6 591,57
Pays-Bas	1 892 281	18 108	28 252	10 981,83
République Tchèque	1 673 429	30 363	1 640 008	15 748,89
Iraq	1 616 384	18 595	1 455 659	4 205,65
Chili	1 614 629	35 366	1 568 981	8 620,94
Philippines	1 580 824	27 722	1 491 182	1 482,23
Canada	1 438 021	26 553	1 403 960	3 880,37
Bangladesh	1 240 115	20 467	1 064 195	768,56
Belgique	1 124 715	25 241		9 846,86
Roumanie	1 083 033	34 278	1 047 682	5 561,45
Pakistan	1 029 811	23 360	940 164	485,27
Arabie Saoudite	522 108	8 200	502 528	1 549,28
Chine	92 930	4 636	87 325	6,67

³Données provenant de The Johns Hopkins University - site web : coronavirus.politologue.com

⁴Taux exprimé pour 100 000 habitants



Maghreb	1 646 871	37 521	1 390 527	1 632,11
Maroc	615 999	9 732	557 408	1 709,72
Tunisie	586 146	19 503	505 497	5 068,19
Libye	249 114	3 509	190 978	3 730,05
Algérie	170 189	4 219	114 531	399,50
Mauritanie	25 423	558	22 113	577,36

Principales dates

- **Le 17 novembre 2019**, les 1^{ers} cas de **Covid-19** apparaissent dans la ville de Wuhan, en Chine centrale, puis se propagent dans le monde entier.
- **Le 9 janvier 2020**, un nouveau coronavirus est identifié et son génome est séquencé. Un test de dépistage est mis au point.
- **Le 12 mars 2020**, l'OMS déclare que l'épidémie de Covid-19 est devenue une pandémie.
- **Le 24 juin 2020**, le directeur général de l'OMS a déclaré que parmi les mesures de santé publique qui pourront enrayer la Covid-19 sont celles qui ont permis d'arrêter Ebola, et sont : « Trouver, isoler, tester et prendre en charge chaque cas et chercher sans relâche chaque contact ».
- **Le 30 janvier 2021**, cela fait un an, jour pour jour, que l'OMS a déclaré que l'épidémie de Sars-Cov2 était une urgence de santé publique de portée internationale (USPPI).
- Le 30 juin 2021, la première réunion de l'équipe spéciale chargée des vaccins ... dans les pays en voie de développement, a eu lieu et a déclaré : « Dans un premier temps, nous exhortons les pays du G20 à : 1) adhérer à l'objectif consistant à vacciner au moins 40 % de la population de chaque pays d'ici à la fin de l'année 2021, puis au moins 60 % d'ici à la première moitié de l'année 2022 ; 2) partager dès maintenant davantage de doses de vaccin, notamment en faisant en sorte qu'au moins un milliard de doses soient distribuées aux pays en développement dès 2021 ; 3) verser des fonds, y compris sous forme de dons et de financements concessionnels, pour combler les déficits résiduels, notamment pour l'Accélérateur ACT ; et 4) mettre fin à tous les obstacles à l'exportation des intrants et des vaccins finis, ainsi qu'aux autres entraves au fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement ».
- Le 07 juillet 2021, le Directeur Général de l'OMS a déclaré « Certains pays ayant une couverture vaccinale élevée prévoient maintenant de procéder à des injections de rappel dans les mois à venir, abandonnent les mesures sociales de santé publique et assouplissent leurs règles comme si la pandémie de COVID-19 était déjà terminée. Toutefois, en raison de l'évolution rapide des variants et des inégalités choquantes en matière de vaccination, beaucoup trop de pays dans toutes les régions du monde connaissent une forte augmentation des cas et des hospitalisations. Cela entraîne une pénurie aiguë d'oxygène et de traitements et provoque une vague de décès dans certaines parties de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine. Le nationalisme vaccinal, où une poignée de nations se sont taillé la part du lion, est moralement indéfendable et se révèle une stratégie de santé publique inefficace contre un virus respiratoire qui mute rapidement et devient de plus en plus efficace pour se transmettre d'homme à homme. À ce stade de la pandémie, il est inadmissible que des millions de membres des personnels de santé et d'aide à la personne n'aient toujours pas été vaccinés. Les variants sont en train de remporter la course contre les vaccins en raison de la production et de la distribution inéquitables des vaccins qui mettent également en péril la reprise économique mondiale. Cela n'était pas une fatalité, et cela ne doit pas l'être dans l'avenir. D'un point de vue moral, épidémiologique ou encore économique, le moment est venu pour le monde de s'unir en vue de faire face collectivement à cette pandémie ».
- Le 12 juillet 2021, les Nations Unies ont déclaré que la faim dans le monde s'est considérablement aggravée en 2020 – une aggravation qui est probablement liée en grande partie aux répercussions de la pandémie de COVID-19. On ne dispose pas encore d'une image complète de l'impact de la pandémie*, mais d'après un rapport établi conjointement par plusieurs organismes des Nations Unies, un dixième environ de la population mondiale – ce qui pourrait représenter jusqu'à 811 millions de personnes – était en situation de sous-alimentation en 2020. Compte tenu de ce chiffre, il faudra un effort considérable pour parvenir à honorer l'engagement qui a été pris de mettre un terme à la faim d'ici à 2030.



- Le 14 juillet 2021, le Directeur Général de l'OMS dans son allocution liminaire lors de huitième réunion du Comité d'urgence du RSI sur la Covid-19 a déclaré « Le variant Delta est aujourd'hui présent dans plus de 104 pays et nous pensons qu'il sera bientôt, s'il ne l'est pas encore, la souche dominante du virus de la COVID-19 circulant dans le monde. Le variant Delta est l'un des principaux moteurs de l'augmentation actuelle de la transmission, alimentée par une augmentation des contacts sociaux et de la mobilité et par l'application inégale de mesures sociales et de santé publique ayant fait leurs preuves ».
- Le 15 juillet 2021, l'OMS et l'UNICEF ont déclaré qu'en 2020, 23 millions d'enfants n'ont pas reçu les vaccins de base dans le cadre des services de santé habituels, ce qui en fait le nombre le plus élevé depuis 2009 et représente une hausse de 3,7 millions par rapport à 2019.

Dates	Pays/ Organisation	Fait saillant	Monde	Algérie
17-nov-19	Chine (Wuhan)	Apparition d'une maladie infectieuse émergente due au coronavirus		
12-jan-20	Chine	Cas d'infection due au nouveau coronavirus diagnostiqués à Wuhan	41 cas	
30-jan-20	OMS	Déclaration de l'état d'urgence de santé publique de portée internationale	8 235 cas	
25-fév-20	Algérie	Premier cas confirmé de Covid-19	80 415 cas	1 cas
28-fév-20	OMS	Elévation du niveau de risque du Covid-19 à un niveau très élevé	84 124 cas	1 cas
12-mar-20	OMS	Déclaration de la pandémie due au Covid-19	133 836 cas (4 615 Dc)	24 cas (1 Dc)
04-juin-21	Monde	Plus de 172 millions de cas diagnostiqués	172 589 645 cas (3 712 569 Dc)	130 361 cas (3504 Dc)
07-juin-21	USA	Plus de 33 millions de cas diagnostiqués	173 631 265 cas (3 736 961 Dc)	131 283 cas (3527 Dc)
11-juin-21	Iran	Plus de 3 millions de cas diagnostiqués	175 286 321 cas (3 785 255 Dc)	132 727 cas (3560 Dc)
14-juin-21	Pérou	Pays le avec taux de mortalité le plus élevé 589,91 décès pour 100 000 habitants	176 272 502 cas (3 812 116 Dc)	133 742 cas (3579 Dc)
18-juin-21	Tunisie	Plus de 2 000 cas diagnostiqués par jour	177 838 727 cas (3 851 512 Dc)	135 219 cas (3615 Dc)
21-juin-21	Brésil	Plus de 500 000 décès	178 786 157 cas (3 873 255 Dc)	136 294 cas (3641 Dc)
25-juin-21	Monde	Plus de 180 millions de cas diagnostiqués	180 421 126 cas (3 909 654 Dc)	137 772 cas (3678 Dc)
28-juin-21	Tunisie	Plus de 400 000 cas diagnostiqués	181 425 783 cas (3 929 711 Dc)	138 840 cas (3699 Dc)
05-juil-21	Inde	Plus de 400 000 décès	184 158 251 cas (3 984 595 Dc)	141 966 cas (3765 Dc)
09-juil-21	Monde	Plus de 4 millions de décès	186 060 055 cas (4 018 993 Dc)	144 483 cas (3811 Dc)
12-juil-21	Tunisie	Plus de 500 000 cas diagnostiqués	187 262 580 cas (4 039 075 Dc)	146 942 cas (3851 Dc)
16-juil-21	Espagne	Plus de 4 millions de cas diagnostiqués	189 525 192 cas (4 075 288 Dc)	151 103 cas (3910 Dc)
23-juil-21	Russie	Plus de 6 millions de cas diagnostiqués	193 165 530 cas (4 143 105 Dc)	159 563 cas (4026 Dc)
26-juil-21	Monde	Plus de 194 millions de cas diagnostiqués	194 714 974cas (4 167 589 Dc)	163 660 cas (4087 Dc)
30-juil-21	France	Plus de 6 millions de cas diagnostiqués	197 365 936 cas (4 208 547 Dc)	170 189 cas (4219 Dc)



Répartition des cas confirmés et des décès par wilaya au 27 juillet

Code	Wilaya	Cas cumulés	Nouveaux cas	Taux d'incidence ¹	Décès cumulés	Nouveaux décès	Taux de mortalité ¹	Taux de létalité %
1	Adrar	1 249	2	228,51	31	0	5,67	2,48
2	Chlef	1 099	3	88,49	3	0	0,24	0,27
3	Laghouat	2 157	16	307,33	82	1	11,68	3,80
4	Oum El Bouaghi	2 224	64	281,09	67	0	8,47	3,01
5	Batna	7 652	154	553,39	114	1	8,24	1,49
6	Bejaia	5 840	117	567,90	201	0	19,55	3,44
7	Biskra	3 169	15	329,29	177	3	18,39	5,59
8	Béchar	626	0	182,11	3	0	0,87	0,48
9	Blida	11 035	56	807,19	256	1	18,73	2,32
10	Bouira	3 809	11	467,74	65	0	7,98	1,71
11	Tamanrasset	259	0	106,80	14	0	5,77	5,41
12	Tébessa	4 071	99	499,93	191	2	23,46	4,69
13	Tlemcen	3 399	13	299,59	10	0	0,88	0,29
14	Tiaret	1 421	14	135,54	41	0	3,91	2,89
15	Tizi Ouzou	7 025	26	580,49	417	6	34,46	5,94
16	Alger	28 867	234	780,62	580	1	15,68	2,01
17	Djelfa	2 002	1	125,63	39	0	2,45	1,95
18	Jijel	4 360	22	581,22	92	0	12,26	2,11
19	Sétif	8 065	111	449,10	395	2	22,00	4,90
20	Saida	201	9	48,37	4	0	0,96	1,99
21	Skikda	1 388	13	127,33	27	0	2,48	1,95
22	Sidi Bel Abbès	2 424	11	328,25	136	1	18,42	5,61
23	Annaba	2 344	0	332,31	57	1	8,08	2,43
24	Guelma	1 433	18	249,71	39	0	6,80	2,72
25	Constantine	6 824	79	591,84	169	2	14,66	2,48
26	Médéa	1 728	0	195,17	37	0	4,18	2,14
27	Mostaganem	3 063	62	334,98	15	0	1,64	0,49
28	M'Sila	4 714	26	363,62	63	0	4,86	1,34
29	Mascara	1 442	0	149,39	24	0	2,49	1,66
30	Ouargla	3 790	9	508,27	62	0	8,31	1,64
31	Oran	15 898	164	859,65	92	1	4,97	0,58
32	El Bayadh	354	21	107,00	12	0	3,63	3,39
33	Illizi	217	0	251,67	3	0	3,48	1,38
34	Bordj Bou Arreridj	558	0	73,98	39	0	5,17	6,99
35	Boumerdes	4 121	49	390,56	143	2	13,55	3,47
36	El Tarf	1 143	0	227,53	55	0	10,95	4,81
37	Tindouf	368	1	381,22	14	0	14,50	3,80
38	Tissemsilt	942	2	270,80	15	0	4,31	1,59
39	El Oued	2 113	4	238,42	42	0	4,74	1,99
40	Khenchela	1 128	13	232,85	56	0	11,56	4,96
41	Souk Ahras	1 284	0	231,25	28	0	5,04	2,18
42	Tipaza	3 016	36	411,45	55	0	7,50	1,82
43	Mila	1 042	0	112,65	72	1	7,78	6,91
44	Aïn Defla	1 061	0	112,46	16	0	1,70	1,51
45	Naâma	492	20	156,85	4	0	1,28	0,81
46	Aïn Temouchent	1 978	12	442,89	13	0	2,91	0,66
47	Ghardaïa	579	6	123,75	22	0	4,70	3,80
48	Relizane	1 230	31	141,23	20	0	2,30	1,63
Total		165 204	1 544	387,80	4 112	25	9,65	2,49

1 : exprimé pour 100 000 habitants



Répartition des cas confirmés et des décès par wilaya au 28 juillet

Code	Wilaya	Cas cumulés	Nouveaux cas	Taux d'incidence ¹	Décès cumulés	Nouveaux décès	Taux de mortalité ¹	Taux de létalité %
1	Adrar	1 252	3	229,06	31	0	5,67	2,48
2	Chlef	1 112	13	89,54	3	0	0,24	0,27
3	Laghouat	2 158	1	307,48	82	0	11,68	3,80
4	Oum El Bouaghi	2 271	47	287,03	68	1	8,59	2,99
5	Batna	7 816	164	565,25	114	0	8,24	1,46
6	Bejaia	5 887	47	572,47	204	3	19,84	3,47
7	Biskra	3 183	14	330,75	177	0	18,39	5,56
8	Béchar	662	36	192,58	3	0	0,87	0,45
9	Blida	11 106	71	812,38	257	1	18,80	2,31
10	Bouira	3 920	111	481,37	68	3	8,35	1,73
11	Tamanrasset	259	0	106,80	14	0	5,77	5,41
12	Tébessa	4 194	123	515,03	194	3	23,82	4,63
13	Tlemcen	3 431	32	302,42	10	0	0,88	0,29
14	Tiaret	1 421	0	135,54	42	1	4,01	2,96
15	Tizi Ouzou	7 026	1	580,57	422	5	34,87	6,01
16	Alger	29 247	380	790,90	589	9	15,93	2,01
17	Djelfa	2 002	0	125,63	40	1	2,51	2,00
18	Jijel	4 387	27	584,82	92	0	12,26	2,10
19	Sétif	8 159	94	454,34	404	9	22,50	4,95
20	Saida	221	20	53,18	4	0	0,96	1,81
21	Skikda	1 396	8	128,07	27	0	2,48	1,93
22	Sidi Bel Abbès	2 480	56	335,84	141	5	19,09	5,69
23	Annaba	2 344	0	332,31	57	0	8,08	2,43
24	Guelma	1 451	18	252,84	39	0	6,80	2,69
25	Constantine	6 951	127	602,85	174	5	15,09	2,50
26	Médéa	1 744	16	196,98	37	0	4,18	2,12
27	Mostaganem	3 172	109	346,90	15	0	1,64	0,47
28	M'Sila	4 743	29	365,86	63	0	4,86	1,33
29	Mascara	1 487	45	154,05	24	0	2,49	1,61
30	Ouargla	3 813	23	511,35	62	0	8,31	1,63
31	Oran	16 039	141	867,27	92	0	4,97	0,57
32	El Bayadh	382	28	115,46	12	0	3,63	3,14
33	Illizi	217	0	251,67	3	0	3,48	1,38
34	Bordj Bou Arreridj	558	0	73,98	39	0	5,17	6,99
35	Boumerdes	4 135	14	391,89	144	1	13,65	3,48
36	El Tarf	1 154	11	229,72	55	0	10,95	4,77
37	Tindouf	369	1	382,25	15	1	15,54	4,07
38	Tissemsilt	956	14	274,83	15	0	4,31	1,57
39	El Oued	2 115	2	238,65	43	1	4,85	2,03
40	Khenchela	1 142	14	235,74	56	0	11,56	4,90
41	Souk Ahras	1 284	0	231,25	28	0	5,04	2,18
42	Tipaza	3 030	14	413,36	55	0	7,50	1,82
43	Mila	1 042	0	112,65	72	0	7,78	6,91
44	Aïn Defla	1 061	0	112,46	16	0	1,70	1,51
45	Naâma	514	22	163,86	4	0	1,28	0,78
46	Aïn Temouchent	1 988	10	445,13	13	0	2,91	0,65
47	Ghardaïa	588	9	125,68	22	0	4,70	3,74
48	Relizane	1 262	32	144,91	20	0	2,30	1,58
Total		167 131	1 927	392,33	4 161	49	9,77	2,49

1 : exprimé pour 100 000 habitants



Répartition des cas confirmés et des décès par wilaya au 29 juillet

Code	Wilaya	Cas cumulés	Nouveaux cas	Taux d'incidence ¹	Décès cumulés	Nouveaux décès	Taux de mortalité ¹	Taux de létalité %
1	Adrar	1 252	0	229,06	31	0	5,67	2,48
2	Chlef	1 120	8	90,19	3	0	0,24	0,27
3	Laghouat	2 163	5	308,19	83	1	11,83	3,84
4	Oum El Bouaghi	2 307	36	291,58	68	0	8,59	2,95
5	Batna	7 981	165	577,19	115	1	8,32	1,44
6	Bejaia	5 912	25	574,90	205	1	19,93	3,47
7	Biskra	3 184	1	330,85	177	0	18,39	5,56
8	Béchar	662	0	192,58	3	0	0,87	0,45
9	Blida	11 129	23	814,06	259	2	18,95	2,33
10	Bouira	3 971	51	487,63	68	0	8,35	1,71
11	Tamanrasset	259	0	106,80	14	0	5,77	5,41
12	Tébessa	4 197	3	515,40	196	2	24,07	4,67
13	Tlemcen	3 475	44	306,29	10	0	0,88	0,29
14	Tiaret	1 429	8	136,30	42	0	4,01	2,94
15	Tizi Ouzou	7 056	30	583,05	425	3	35,12	6,02
16	Alger	29 571	324	799,66	597	8	16,14	2,02
17	Djelfa	2 002	0	125,63	42	2	2,64	2,10
18	Jijel	4 417	30	588,82	93	1	12,40	2,11
19	Sétif	8 253	94	459,57	405	1	22,55	4,91
20	Saida	222	1	53,42	4	0	0,96	1,80
21	Skikda	1 406	10	128,98	27	0	2,48	1,92
22	Sidi Bel Abbès	2 506	26	339,36	143	2	19,36	5,71
23	Annaba	2 410	66	341,67	57	0	8,08	2,37
24	Guelma	1 480	29	257,89	39	0	6,80	2,64
25	Constantine	7 007	56	607,71	174	0	15,09	2,48
26	Médéa	1 746	2	197,21	37	0	4,18	2,12
27	Mostaganem	3 172	0	346,90	15	0	1,64	0,47
28	M'Sila	4 781	38	368,79	63	0	4,86	1,32
29	Mascara	1 487	0	154,05	24	0	2,49	1,61
30	Ouargla	3 918	105	525,44	62	0	8,31	1,58
31	Oran	16 186	147	875,22	92	0	4,97	0,57
32	El Bayadh	411	29	124,22	14	2	4,23	3,41
33	Illizi	217	0	251,67	3	0	3,48	1,38
34	Bordj Bou Arreridj	565	7	74,91	39	0	5,17	6,90
35	Boumerdes	4 172	37	395,40	145	1	13,74	3,48
36	El Tarf	1 154	0	229,72	55	0	10,95	4,77
37	Tindouf	370	1	383,29	15	0	15,54	4,05
38	Tissemsilt	956	0	274,83	15	0	4,31	1,57
39	El Oued	2 145	30	242,03	43	0	4,85	2,00
40	Khenchela	1 146	4	236,56	56	0	11,56	4,89
41	Souk Ahras	1 305	21	235,03	28	0	5,04	2,15
42	Tipaza	3 069	39	418,68	55	0	7,50	1,79
43	Mila	1 042	0	112,65	72	0	7,78	6,91
44	Ain Defla	1 061	0	112,46	16	0	1,70	1,51
45	Naâma	514	0	163,86	4	0	1,28	0,78
46	Ain Temouchent	1 988	0	445,13	13	0	2,91	0,65
47	Ghardaïa	588	0	125,68	22	0	4,70	3,74
48	Relizane	1 304	42	149,73	21	1	2,41	1,61
Total		168 668	1 537	395,93	4 189	28	9,83	2,48

1 : exprimé pour 100 000 habitants



Répartition des cas confirmés et des décès par wilaya au 30 juillet

Code	Wilaya	Cas cumulés	Nouveaux cas	Taux d'incidence ¹	Décès cumulés	Nouveaux décès	Taux de mortalité ¹	Taux de létalité %
1	Adrar	1 254	2	229,43	31	0	5,67	2,47
2	Chlef	1 120	0	90,19	3	0	0,24	0,27
3	Laghouat	2 195	32	312,75	84	1	11,97	3,83
4	Oum El Bouaghi	2 329	22	294,36	68	0	8,59	2,92
5	Batna	8 048	67	582,03	116	1	8,39	1,44
6	Bejaia	5 950	38	578,59	207	2	20,13	3,48
7	Biskra	3 200	16	332,51	177	0	18,39	5,53
8	Béchar	662	0	192,58	3	0	0,87	0,45
9	Blida	11 178	49	817,65	259	0	18,95	2,32
10	Bouira	4 043	72	496,47	68	0	8,35	1,68
11	Tamanrasset	259	0	106,80	14	0	5,77	5,41
12	Tébessa	4 321	124	530,63	205	9	25,17	4,74
13	Tlemcen	3 482	7	306,91	10	0	0,88	0,29
14	Tiaret	1 429	0	136,30	42	0	4,01	2,94
15	Tizi Ouzou	7 098	42	586,52	425	0	35,12	5,99
16	Alger	29 784	213	805,42	598	1	16,17	2,01
17	Djelfa	2 003	1	125,69	42	0	2,64	2,10
18	Jijel	4 473	56	596,29	94	1	12,53	2,10
19	Sétif	8 303	50	462,36	409	4	22,78	4,93
20	Saida	223	1	53,66	5	1	1,20	2,24
21	Skikda	1 406	0	128,98	27	0	2,48	1,92
22	Sidi Bel Abbès	2 551	45	345,45	146	3	19,77	5,72
23	Annaba	2 410	0	341,67	57	0	8,08	2,37
24	Guelma	1 493	13	260,16	39	0	6,80	2,61
25	Constantine	7 119	112	617,42	175	1	15,18	2,46
26	Médéa	1 760	14	198,79	37	0	4,18	2,10
27	Mostaganem	3 227	55	352,91	15	0	1,64	0,46
28	M'Sila	4 814	33	371,33	63	0	4,86	1,31
29	Mascara	1 520	33	157,47	24	0	2,49	1,58
30	Ouargla	3 933	15	527,45	62	0	8,31	1,58
31	Oran	16 344	158	883,76	92	0	4,97	0,56
32	El Bayadh	436	25	131,78	15	1	4,53	3,44
33	Illizi	217	0	251,67	3	0	3,48	1,38
34	Bordj Bou Arreridj	565	0	74,91	39	0	5,17	6,90
35	Boumerdes	4 191	19	397,20	147	2	13,93	3,51
36	El Tarf	1 154	0	229,72	55	0	10,95	4,77
37	Tindouf	371	1	384,32	15	0	15,54	4,04
38	Tissemsilt	970	14	278,85	15	0	4,31	1,55
39	El Oued	2 172	27	245,08	43	0	4,85	1,98
40	Khenchela	1 150	4	237,39	59	3	12,18	5,13
41	Souk Ahras	1 319	14	237,55	28	0	5,04	2,12
42	Tipaza	3 080	11	420,18	55	0	7,50	1,79
43	Mila	1 059	17	114,49	72	0	7,78	6,80
44	Ain Defla	1 062	1	112,57	16	0	1,70	1,51
45	Naâma	514	0	163,86	4	0	1,28	0,78
46	Ain Temouchent	2 066	78	462,59	13	0	2,91	0,63
47	Ghardaïa	590	2	126,11	22	0	4,70	3,73
48	Relizane	1 342	38	154,09	21	0	2,41	1,56
Total		170 189	1 521	399,50	4 219	30	9,90	2,48

1 : exprimé pour 100 000 habitants

¹ Directeur de publication : Pr N. Smaïl – Equipe de rédaction : Dr D. Hannoun, Dr A. Boughoufalah, Dr K. Meziani, Dr N. Aouchar – Conception : Dr D. Hannoun, Dr A. Boughoufalah, Dr K. Meziani, Dr H. Hellal, Dr A. Lazazi Attig, Dr K. Ait Oubelli, Dr N. Aouchar.